



Atream Euro Hospitality

Parts C - CAPITALISATION

SOCIÉTÉ CIVILE À CAPITAL VARIABLE

N°2024/2

Bulletin trimestriel d'information

Période analysée du 1^{er} avril 2024 au 30 juin 2024

SOCIÉTÉ CIVILE À CAPITAL VARIABLE

ATREAM EURO HOSPITALITY est une société civile à capital variable dédiée à la thématique du tourisme en Europe créée et gérée par Atream, exclusivement disponible en assurance vie. La SCI ATREAM EURO HOSPITALITY investira principalement au travers de club-deals et fonds immobiliers majoritairement gérés par Atream et élargira en architecture ouverte via d'autres OPC ou actifs immobiliers répondant à une thématique tournée vers le tourisme, sélectionnés par Atream. Cette SCI est exclusivement accessible en unités de compte au sein de contrats d'assurance-vie permettant d'investir indirectement dans le secteur du tourisme en Europe.



Madame, Monsieur,

Au deuxième trimestre 2024, l'hôtellerie européenne a su maintenir de bons niveaux de performances, permettant au RevPar du premier semestre de clôturer sur une hausse de +3 % par rapport à l'année dernière.

L'Allemagne - pays où la SCI Atream Euro Hospitality est investie à travers la SCPI Atream Hôtels - a pu bénéficier de l'organisation de l'UEFA EURO 2024. Plus de 600 000 spectateurs étaient attendus, générant 1,5 millions de nuitées supplémentaires et permettant aux hôtels d'enregistrer une hausse de RevPar dans la continuité du premier trimestre, à 7 % par rapport à 2023.

En France, les résultats enregistrés au cours du trimestre ont été moins encourageants que sur les mois précédents. Toutefois, la saison estivale pourrait permettre de renouer avec la croissance, en lien avec le retour plus marqué de la demande long-courrier et la fidélité de la clientèle domestique. En effet, 3/4 des Français qui partiront en vacances cet été resteront sur le territoire pour leur séjour principal ; une part en croissance de 2 points par rapport à 2023.

Si les dynamiques actuellement observées à l'échelle européenne se confirment au second semestre, l'année 2024 pourrait bien devenir une année de référence pour le secteur hôtelier.

Dans ce contexte, les performances des actifs hôteliers de la SCI Atream Euro Hospitality se maintiennent en rendement et capital. Toutefois, la valeur liquidative de la SCI Atream Euro Hospitality parts C baisse de -0,34 % pour atteindre 110,59 €, en raison de la baisse de la valeur d'expertise de l'immeuble de bureaux Urban Garden.

Les équipes d'Atream continuent de s'employer au développement de la SCI Atream Euro Hospitality et à la réalisation de sa thèse d'investissement tout en respectant ses ambitions ISR.



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Sources : MKG, Atout France

Martin Jacquesson

Directeur général adjoint

Atream
L'énergie d'entreprendre

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

Commentaire de gestion

Au 27 juin 2024, la valeur liquidative d'Atream Euro Hospitality s'établit à 110,59 € pour les parts C, en repli de -0,34 % sur le 2^{ème} trimestre 2024.

La performance du trimestre se décompose de la manière suivante : +1,28 % lié au rendement immobilier des actifs, -1,27 % lié au rendement en capital des participations et -0,35 % de frais de gestion et de fonctionnement.

La diminution de la valeur liquidative au cours de ce trimestre est à imputer à la baisse de la valorisation de l'actif Urban Garden au 31 mars 2024. Cette dernière, répercutée sur le deuxième trimestre 2024 avec la mise à jour des actifs nets réévalués des participations, est passée de 139 M€ HD à 121,5 M€ HD, soit une baisse de -12,6 % sur la période.

La collecte nette de la SCI s'établit à -1,2 M€ au deuxième trimestre 2024, soit -3,28 % de l'actif net total. Tous les retraits ont été honorés sans aucun blocage. Pour assurer le paiement de ces retraits tout en maintenant la poche de liquidité minimale de 5 %, la SCI a revendu 990 parts de la SCPI Atream Hôtels, libérant ainsi 891 K€ de trésorerie.

Au premier semestre 2024, la SCI Atream Euro Hospitality a perçu près de 583 K€ de produits financiers issus de ses participations, contribuant ainsi à assurer la liquidité du fonds.

La SCI peut toujours compter sur les bons fondamentaux de ses participations : distributions régulières, dette longs termes, baux longs et taux d'occupation proches de 100%.

Enfin, le fonds respecte l'ensemble des ratios réglementaires prévus par le prospectus :

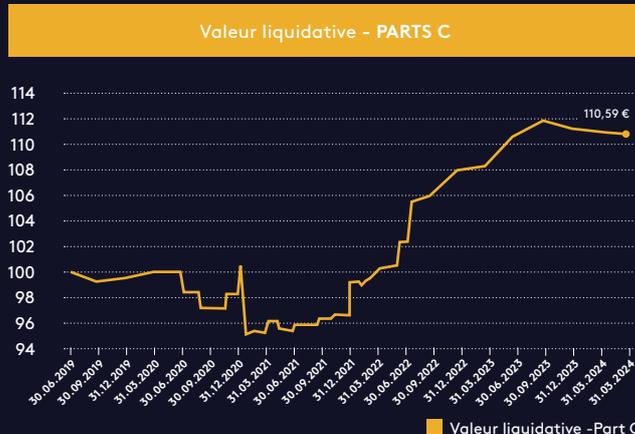
- Poche Immobilière : 91,90 % (maximum 95 %)
- Poche liquidité : 5,35 % (minimum 5 %)
- Endettement : 31,36 % (maximum 40 %)

Portefeuille	Exposition sectorielle principale	Exposition géographique
SCPI Atream Hôtels	Hôtels (>70 %)	France - Zone Euro
SCI Arcs Panorama Invest	Villages vacances	France
De Eemhof Invest B.V.	Villages vacances	Pays-Bas
SCPI Atream Garden Invest	Bureaux avec services	France
SAS LPM Invest	Hôtels	France

Valeurs liquidatives - PART C					
Initial 18.02.2019	29.06.2023	28.09.2023	28.12.2023	28.03.2024	27.06.2024
100,00 €	110,60 €	111,73 €	111,63 €	110,97 €	110,59 €

Performances - PART C				
Initial	3 mois	6 mois	1 an	YTD
+10,59 %	-0,34 %	-0,93 %	-0,01 %	-0,93 %

Performances calendaires : +1,26 % en 2020, -1,57 % en 2021, +9,15 % en 2022 et +3,52 % en 2023



Chiffres clés

	Parts C
Actif net global de la société	33 765 914,01 €
Quote-part Parts C	83,86 %
Actif net Parts C	28 316 806,14 €
Nombre de parts C	256 055
Valeur liquidative	110,59 €
Prix de souscription y/c commission de souscription	112,80 €
Commission de souscription acquise	2 % HT acquis au fonds
Commission de rachat en vigueur	0 %
Valeur de rachat	110,59 €
Ratio d'endettement (LTV) ⁽¹⁾	31,36 %
Quote-part IFI des biens et droits ⁽²⁾ immobilier pour les résidents de France en %	50,78 %
Quote-part IFI des biens et droits ⁽²⁾ immobiliers pour les non-résidents en %	16,93 %

(1) Montant total de l'endettement bancaire, direct et indirect, rapporté à la valeur d'acquisition hors droits et hors frais des actifs immobiliers. Pour les besoins du calcul de ce ratio, le montant des disponibilités au-delà de la poche de liquidité sera déduit du montant de l'endettement direct et/ou indirect étant précisé que lesdites disponibilités ne pourront être utilisées à des seules fins d'accroître l'endettement bancaire direct et ou indirect de la Société. Pour rappel, ratio d'endettement max. 40 %.

(2) Quote-parts calculées au 1^{er} janvier 2024.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

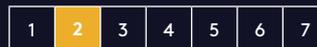
Caractéristiques

Forme juridique	Société Civile à Capital Variable
Date de création	18/02/2019
Durée de vie	99 ans
Durée de placement recommandée	8 ans
Code ISIN Part C « Capitalisation »	FR0013403599
Article SFDR	Article 8
Doctrine AMF 2020-03	Catégorie 2
Montant minimum de souscription initiale	500 000 €
Valorisation	Hebdomadaire
Date d'établissement de la Valeur Liquidative	Jeudi
Date Limite de Centralisation des Souscriptions	Jeudi à 10 heures
Capital maximum autorisé	250 000 000 €
Devise de référence	EUR
Clientèle	- Clients professionnels - Sociétés compagnies d'assurance et mutuelles

Risques	Perte en capital, absence de garantie de revenus, effet de levier, frais de gestions annuels supportés, liquidité non garantie, prise en compte de critères extra-financiers, durabilité, critères extra-financiers dans le cadre de la mesure d'impacts
---------	--

Echelle de risques

L'indicateur synthétique de risque (ISR) part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 8 ans. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.



← Risque le plus faible Risque le plus élevé →

Méthode de valorisation des actifs immobiliers

SCPI	valeur de retrait
OPCI	valeur liquidative
Autres sociétés immobilières	valeur liquidative ou actif net réévalué
Immeubles	valeur d'expertise ou d'actualisation
OPCVM	valeur liquidative

Les revenus générés sont capitalisés pour les parts C et totalement distribués pour les parts D.



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

Mouvements sur le portefeuille

Acquisitions

La SCI n'a pas réalisé d'acquisition sur son portefeuille d'investissement sur le deuxième trimestre 2024.

Cessions

- 330 parts de la SCPI Aream Hôtels fin avril 2024 pour un montant total de 297 000 €
- 330 parts de la SCPI Aream Hôtels fin mai 2024 pour un montant total de 297 000 €
- 330 parts de la SCPI Aream Hôtels fin juin 2024 pour un montant total de 297 000 €

Ces cessions ont été réalisées afin de permettre le paiement des retraits sur la période, tout en respectant le ratio de liquidité du fonds de 5 %. Ces cessions se sont faites sans impact sur la performance du fonds.

Données de gestion du portefeuille

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

SCPI Aream Hôtels

Au deuxième trimestre 2024, les hôtels européens ont une nouvelle fois réalisé des performances en hausse en comparaison avec l'exercice précédent. Une croissance de RevPar (99 € HT) de l'ordre de +2 % a ainsi pu être enregistrée, tirée par le prix moyen (+3 %) qui atteint 135 € HT alors que le taux d'occupation s'établissait à un niveau similaire à celui de l'an dernier (73 %).

Cette évolution résulte néanmoins de dynamiques hétérogènes à travers le continent. Les pays d'Europe du Sud demeurent les principaux moteurs de la croissance des performances hôtelières, avec, à titre d'exemples, des hausses de RevPar respectives de 4 % et 14 % en Italie et en Espagne.

L'Allemagne observe aussi au cours de ce trimestre une croissance soutenue de RevPar - de l'ordre de 7 % - liée à l'organisation de l'UEFA Euro 2024 sur son territoire. En France, en Belgique et aux Pays-Bas (autres marchés où la SCPI Aream Hôtels est investie) les résultats moins dynamiques (-4 % à +2 % en fonction des pays) s'expliquent notamment par la mauvaise météo rencontrée au cours du deuxième trimestre. Il convient néanmoins de noter que ces résultats demeurent très largement supérieurs à ceux de 2022 et 2019.

Dans ce contexte, les actifs détenus par la SCPI Aream Hôtels ont affiché un taux de recouvrement des loyers de plus de 99 % au deuxième trimestre 2024 et un taux d'occupation financier de 100 %.

Historique de performance de la SCPI Aream Hôtels :
2023 : 5,35 % | 2022 : 5,03 % | 2021 : 2,50 % | 2020 : 2,37 % | 2019 : 4,75 %
2018 : 4,60 % | 2017 : 4,80 %

Investir au sein d'un organisme de placement collectif comporte des risques. Vous trouverez la liste des risques associés à la SCPI Aream Hôtels sur : www.arem.com

Une campagne d'expertise a été menée à mi-année, faisant apparaître une valeur vénale au 30 juin 2024 stable par rapport au 31 décembre 2023. Le prix de souscription reste inchangé à 1 000,00 €.

Le montant brut d'acompte distribué au titre du deuxième trimestre 2024 est de 12,62 € par part, soit un taux de distribution brute sur le trimestre de 5,05 %.

Taux de distribution 2^{ème} trimestre 2024 : 5,05 %
Taux de distribution 2023 : 5,35 %
WALB : 13,6 ans
Taux d'occupation physique : 100 %
Levier T2 2024 : 21,83 %



Domaine de Mousquety
L'Isle sur la Sorgue (France)



Hampton by Hilton
Amsterdam (Pays-Bas)



Hôtel NH
Erlangen (Allemagne)

Données de gestion du portefeuille (suite)

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

Center Parcs De Eemhof

Le chiffre d'affaires hébergement du Groupe PVCP s'élève à 447 M€ au T3 2023/2024 (avril-juin 2024), en diminution de -4,0 % par rapport à la même période de l'exercice 2022/2023. Le Groupe enregistre une activité hébergement en léger retrait (-1,7 %) par rapport au T3 2022/2023, dans un contexte externe difficile pour le tourisme européen, en particulier en France (effets calendaires défavorables, mauvaises conditions météorologiques, effets pré-JO, conjoncture économique, sociale & politique dégradée, normalisation du marché après une année 2023 dynamisée par le rebond post-Covid, etc.). Néanmoins, le chiffre d'affaires hébergement du Groupe est en hausse (+4,9 %) sur les 9 premiers mois de son exercice comptable.

Le chiffre d'affaires du Center Parc Center Parc De Eemhof est en hausse de +2,4 % grâce à une diversification de ses revenus. Son chiffre d'affaires hébergement s'ajuste de -2,5 % par rapport à 2023 pour s'établir à 9,4 M€ HT au 2T2024 en raison d'une diminution du prix moyen de -1,1 % par rapport au T2 2023 et d'une contraction de la fréquentation de -1pt. Le CA autre progresse de +19 %, traduisant la consommation sur site des clients.

ATREAM et Center Parcs ont mandaté le cabinet Royal Haskoning pour effectuer une analyse des actions à impact environnemental pouvant être envisagées par le Bailleur et le Preneur (budget de l'étude : 28,5 k€ HT).

La valorisation retenue au 30 juin 2024 du Center Parcs De Eemhof s'élève à 158,14 M€ HD en hausse de +0,04 % sur la période. Une première distribution de 2,67 % a été réalisée au cours du deuxième trimestre 2024.

Taux de distribution 2023 : 5,90 %
Taux de distribution S1 2024 : 2,67 %
WALB : 15,5 ans
Taux d'occupation physique : 100 %
Levier T2 2024 : 55,75 % (maturité décembre 2026)



Center Parcs De Eemhof
Zeewolde (Pays-Bas)

Arcs Panorama Invest

Après avoir retrouvé son niveau d'activité pré-pandémie dès 2022, le Club Med a atteint en 2023 un volume d'affaires proche de 2 milliards d'euros, une première dans son histoire. Le résultat opérationnel des villages a également atteint un niveau record de 174 millions d'euros, soit une augmentation de 64 % par rapport à 2022 et de 70 % par rapport à 2019.

La ligne de produits « Montagne » a battu des records en termes de performance financière, avec un volume d'affaires en hausse de 33 % par rapport à 2022, atteignant 523 millions d'euros ; ce qui représente 32 % du volume d'affaires des séjours du Club Med.

L'hôtel a connu une excellente saison hivernale en 2024. Cette performance se reflète, d'une part, dans le taux d'occupation qui s'élève à 84,8 % au premier semestre 2024, en progression de 4,8 % par rapport au premier semestre 2023, et d'autre part, dans le prix moyen qui s'est établi à 343,7 euros, soit une augmentation de 6,91 % par rapport au premier semestre 2023.

La valeur d'expertise du Club Med des Arcs au 30 juin 2024 s'élève à 119,2 M€ HD, enregistrant une hausse de 1 % sur la période. Une première distribution de 3,96 % a été réalisée au cours du deuxième trimestre 2024.

Le financement bancaire arrivera à échéance en novembre 2031.

Taux de distribution 2023 : 6,03 %
Taux de distribution S1 2024 : 3,92 %
WALB : 6,5 ans
Taux d'occupation physique : 100 %
Levier T2 2024 : 44,5 % (maturité novembre 2031)



Club Med des Arcs Panorama
Bourg-Saint-Maurice (France)

Données de gestion du portefeuille (suite)

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

SCI Atream Garden Invest

Le 10 mai 2024, le locataire ENGIE a exercé sa faculté de résiliation pour 9 % des surfaces de son bail (1^{er} et 2^{ème} étage du bâtiment B2), soit 2 008 m² sur 28 124 m² au total sur l'ensemble de l'immeuble. Cette résiliation s'est réalisée moyennant :

- le paiement au Bailleur de 16 mois de loyer hors taxes et hors charges ;
- une franchise de 2 mois par an sur 6 ans pour le RDC exclusivement ;
- et un loyer actualisé au 10 mai 2024 avec +5,6 % d'indexation.

Les locaux du 1^{er} et 2^{ème} étage sont commercialisés à un loyer de 216 €/m² de bureaux et 20 €/m² pour les services de Urban Village. Ces valeurs sont en ligne avec le Business plan de l'immeuble. Le mandat de recherche de locataires est confié à BNP RE, CBRE et Arthur Lloyd.

Le prospect ENI a manifesté un intérêt pour le 2^{ème} étage et pour lequel les discussions reprendront en septembre 2024.

La labellisation ISR obtenue en mai 2023 a été reconduite en 2024 à la suite de l'audit réalisé par l'AFNOR. Son maintien implique un suivi continu de l'actif et des critères ISR.

Au 30 juin 2024, la valorisation de l'ensemble immobilier Urban Garden s'élève à 121,5 M€ HD et correspond à la valeur d'expertise du 31 mars 2024. La prochaine expertise de l'actif sera réalisée au 30 septembre 2024.

Taux de distribution 2023 : 4,05 % (première distribution du fonds)

WALB : 5,5 ans

Taux d'occupation physique/financier : 93 %

Levier T2 2024 : 64,61 % (maturité mars 2029)

LPM Invest

La SCI Atream Euro Hospitality a acquis en avril 2023 les murs et le fonds de commerce du Hameau des Baux, un hôtel 4 étoiles situé dans le parc naturel régional des Alpilles.

L'hôtel a fermé ses portes le 5 novembre dernier et a réouvert le 26 mars 2024.

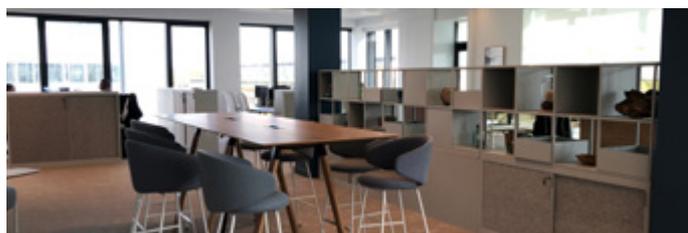
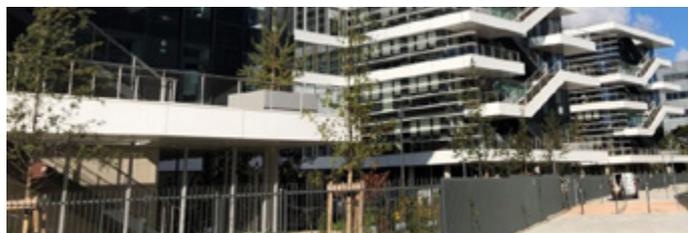
Un permis de construire déposé le 7 février 2024 prévoit la construction de 13 chambres supplémentaires, qui pourront être opérationnelles à l'été 2025.

La mairie du Paradou a délivré son arrêté de demande d'autorisation de travaux le 27 mai 2024. Le permis de construire passe donc en phase de purge de recours.

Au 30 juin 2024, la valorisation de l'actif murs et fonds s'élève à 13,4 M€ HD

Performance globale 2023 : +6,33 %

Levier T2 2024 : 8,26 % (maturité juin 2033)



Actualités ESG

En novembre 2023, la SCI Aream Euro Hospitality a obtenu le label Investissement Socialement Responsable (ISR) grâce à sa stratégie « Best-in-Progress ». Cette labellisation nous engage à accorder une attention particulière au suivi des indicateurs extra-financiers. Vous trouverez ci-dessous un compte rendu détaillé des initiatives mises en place concernant les participations de la SCI Aream Euro Hospitality.



REPUBLIQUE FRANÇAISE

SCPI Aream Hôtels

La SCPI Aream Hotels se démarque grâce aux différentes bonnes pratiques de ses actifs. Parmi ses actifs, il est possible d'observer cette tendance de manière concrète.

- Le Center Parcs de Eemhof se distingue des autres complexes hôteliers par la diversité des services proposés sur site : activités sportives et aquatiques (golf, tir à l'arc, planche à voile, aquamundo), restauration de qualité, découverte des animaux de la ferme... Cet actif est labellisé Clef Verte, attestant de son engagement en faveur de la préservation de la biodiversité environnante.
- Le Center Parcs de Nordseeküste, entouré par une nature verdoyante et située à proximité de la mer du nord (avec un accès direct grâce à un chemin piéton allant du center parcs jusqu'à la mer) offre un cadre reposant et dépayasant.

SCI Urban Garden

Urban Garden s'inscrit dans une stratégie d'investissement dans des actifs se distinguant par des performances environnementales nettement supérieures à celle du parc immobilier français.

- L'immeuble offre à ses occupants une qualité de travail bien supérieure à la moyenne grâce aux nombreux services et ses 2000 m² d'espaces verts présents sur site. En effet, on retrouve espaces de coworking, salle de sport, service de conciergerie, espace restauration etc.
- Cet actif est certifié et labellisé selon des normes exigeantes (Breeam Excellent, RT 2012, Biodiversity Performant, R2S Niveau 1 et Osmoz) attestant de son engagement en faveur de la préservation de la biodiversité environnante.
- Les solutions de transport à proximité offrent de nombreuses alternatives à l'autosolisme, positionnant l'immeuble comme un promoteur de la mobilité douce.
- De plus, Urban Garden se distingue des immeubles comparables en utilisant exclusivement les réseaux urbains de chaleur et de froid pour répondre à ses besoins énergétiques.

* Le calcul de Coefficient de Biotope par Surface (CBS) est un « coefficient qui décrit la proportion des surfaces favorables à la biodiversité (surface éco aménageable) par rapport à la surface totale d'une parcelle. » (Source : Ademe).

LPM Invest

LPM Invest connaît une évolution positive concernant les enjeux du développement durable, en raison d'une somme de bonnes pratiques entreprises par l'actif.

- L'hôtel dispose de nombreux espaces verts représentant 5 hectares offrant un lieu permettant de se ressourcer et de pratiquer de nombreuses activités.
- L'entretien des espaces verts s'effectue de manière écologique.

SCI Arcs Panorama

Le Club Med Arcs Panorama illustre parfaitement les engagements ambitieux en matière de RSE du groupe Club Med, tels que la volonté de réduire le gaspillage alimentaire, l'élimination des plastiques à usage unique, la collaboration avec des producteurs locaux...

- Son emplacement de choix, au pied des pistes, permet la mise en place d'activités de plein éco-responsables telles que la randonnée en raquette, à effectuer en famille ou entre amis.
- Le complexe hôtelier se distingue par sa diversité de services, incluant des installations de spa et de fitness, une restauration de qualité, la découverte de produits locaux etc.
- L'excellente gestion technique du bâtiment (GTB) permet une optimisation des consommations énergétiques de ce dernier.
- De plus, le Club Med Arcs Panorama dispose d'une certification Green Globe depuis 5 ans, ainsi que de celle Breeam Good.



Description du portefeuille au 27 juin 2024

PATRIMOINE ET ALLOCATION DU PORTEFEUILLE

Allocation du portefeuille	Catégorie	Allocations*
Poche Immobilière		91,90 %
Sous-poche Fonds Aream		91,90 %
SCPI Aream Hôtels*	SCPIs / SPVs Aream	15,66 %
SCI Arcs Panorama Invest	Co-Investissements (Club deal)	10,18 %
De Eemhof Invest B.V.	Co-Investissements (Club deal)	28,15 %
SCI Aream Garden Invest	Co-Investissements (Club deal)	3,65 %
SAS LPM Invest	SCPIs / SPVs Aream	34,26 %
Liquidités et autres actifs		8,10 %
Liquidités		5,35 %
Autres actifs		2,75 %
TOTAL		100,00 %

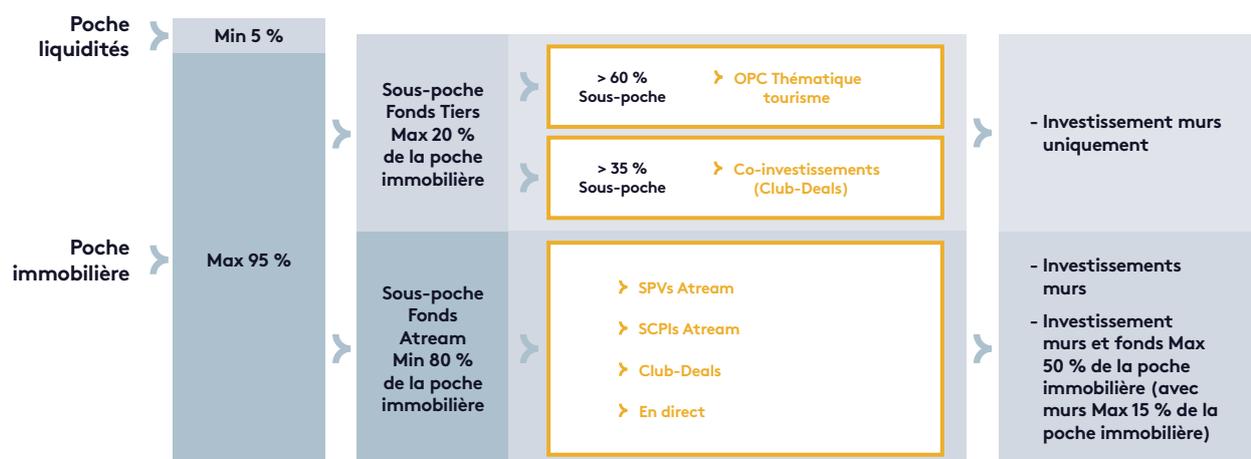
*En pourcentage de l'actif brut.

RAPPEL DE LA STRATÉGIE DU FONDS

La Société a pour objectif de proposer à des Investisseurs Autorisés de réaliser un investissement dans un portefeuille composé :

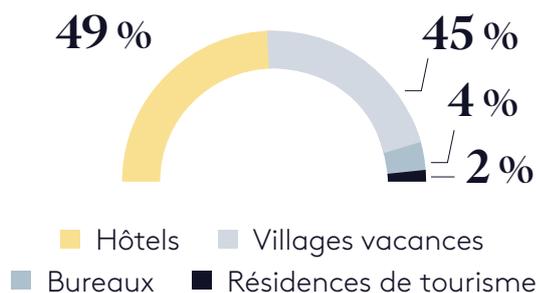
- majoritairement d'actifs immobiliers principalement à usage d'**hébergement touristique** ;
- à titre minoritaire, dans des opérations **murs et fonds de commerce**.

Les investissements réalisés par la SCI Aream Euro Hospitality devront respecter l'allocation suivante :

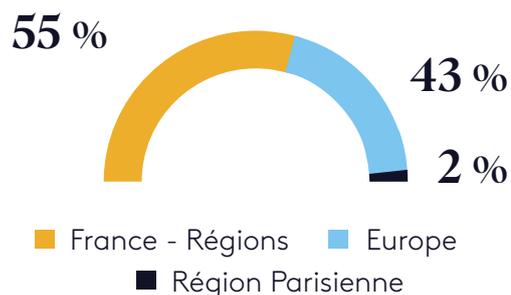


Répartition du patrimoine (en pourcentage de l'actif immobilier)

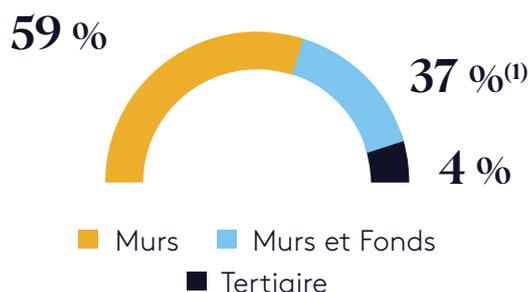
sectorielle



géographique

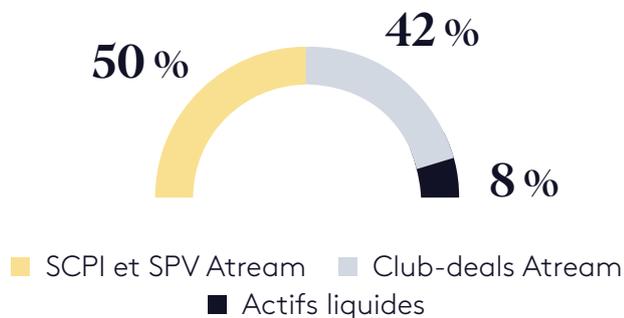


typologie

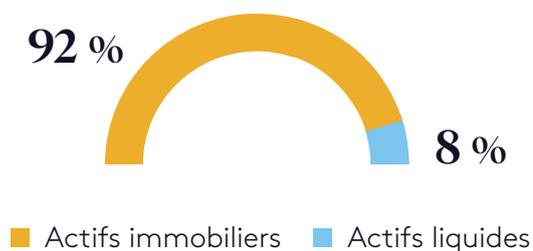


Répartition de l'actif brut

par type



par poche



FRAIS DIRECTS ET INDIRECTS SUPPORTÉS PAR LA SCI

	2023	T2 2024
Actif net moyen sur la période pour les parts C	28 901 359 €	29 312 455 €
Frais de fonctionnement directs et indirects ⁽²⁾	2,44 %	1,25 %
dont frais de gestion directs et indirects (Aream) ⁽²⁾	1,76 %	0,93 %
Frais d'exploitation immobilière directs et indirects ⁽²⁾	0,05 %	0,01 %
Frais de constitution ⁽²⁾	0,00 %	0,00 %

(1) La typologie « murs et fonds » se décompose elle-même en 29 % murs et 7 % fonds de commerce de l'actif immobilier.

(2) Ratios calculés sur la base de l'actif net moyen de la SCI Aream Euro Hospitality sur la période considérée.

Informations financières au 27 juin 2024

VALEUR LIQUIDATIVE

La valeur liquidative des parts est égale à la valeur de l'actif net de la Société divisé par le nombre total de parts. L'actif net retenu pour les besoins du calcul de la valeur liquidative est un actif net réévalué.

Date de valeur liquidative		28/03/2024 publiée	27/06/2024 publiée
Immobilisations		25 673 840 €	24 910 555 €
(+) Écart de réévaluation		681 397 €	692 210 €
= Actif immobilisé	AI	26 355 237 €	25 602 765 €
Créances d'exploitation		780 512 €	764 201 €
(+) Disponibilités		1 922 192 €	1 491 548 €
= Actif circulant	AC	2 702 704 €	2 255 749 €
Dettes financières		- €	- €
Dettes d'exploitation		- €	- €
(+) Dettes diverses		-165 651 €	-121 269 €
= Dettes	D	-165 651 €	-121 269 €
Ajustement pour risque d'exigibilité	EC1	- €	- €
Ajustement pour différence d'estimation	EC2	-512 071 €	-553 752 €
Ajustement pour Frais & Droits et Collecte non investie	EC3	1 189 771 €	1 133 313 €
ACTIF NET	(AI+AC-D-EC1+/-EC2-EC3)	29 569 990 €	28 316 806 €
Valeur liquidative finale (Parts C)		110,97 €	110,59 €

Les informations générales

Société de Gestion	Atream
Expert Externe	BNP Paribas Real Estate
Dépositaire	SGSS
Valorisateur	Denjean & Associés
Commissaire aux Comptes	Mazars
Numéro d'immatriculation	848 420 774 R.C.S. Paris
Siège social	89-91 rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris
Autorité des Marchés Financiers	17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02 www.amf-france.org
Document non contractuel et non exhaustif, ne constitue pas une offre, ni un conseil en investissement. Document destiné aux investisseurs de la SCI Atream Euro Hospitality à des fins d'informations. Pour une information complète, il convient de se référer aux DII, DIC, et statuts de la SCI Atream Euro Hospitality disponibles auprès d'Atream.	
LEI : 969500R5FPGR5FA6FM21	

CONFLITS D'INTÉRÊTS

La SCI peut investir dans des véhicules gérés par Atream. Atream gère un véhicule détenant des actions du groupe PVCP, et la SCI détient également des murs loués à une entité du groupe PVCP. Atream dispose d'une politique de prévention et de gestion des conflits d'intérêts qui encadre ces différentes situations et qui est disponible sur demande.



Astream

L'énergie d'entreprendre

Société par actions simplifiée
au capital de 263 200 euros, 503 740 433 RCS PARIS.
Agréée par l'AMF en qualité de Société
de gestion de portefeuille le 15 avril 2013
sous le numéro GP-13000011.

Vos contacts :

Service Gestion des Associés
89-91 rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 PARIS
+33 (0)1 43 59 75 75
SCPI@atream.com

Site Internet :

www.atream.com

AMF :

17 Place de la Bourse 75002 PARIS
www.amf-france.org